

Bruxelles, le 11 juillet 1985
Note BIO(85)249 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAR
=====

432

REUNION DE LA COMMISSION (LE 10.7.1985 A LUXEMBOURG)

Au cours de sa reunion de mercredi matin la Commission a mis au point le Chapitre introductif du "livre vert" sur l'agriculture qui a ete envoye aux BPI des Etats membres.

M. Andriessen a eu une reunion avec la Commission de l'agriculture du Parlement Europeen et il a fait une conference de presse a 16h00.

Les autres chapitres du "livre vert" seront mis au point et traduits au cours de cette semaine et diffuses a partir de lundi prochain.

Au cours de la 2eme partie de la reunion qui a commence a 17h00 la Commission a :

1) Approuve la demande d'exemption Art. 85 introduit par la firme GRUNDIG pour son systeme de distribution (voir note IP 318).

2) Decide en faveur d'une reponse a la lettre envoyee par le Secretaire du Comecon au President Delors. Dans cette reponse, qui sera signee par M. De Clercq, la Communaute confirmera sa disponibilite pour reprendre les discussions avec le Comecon.

3) Une lere discussion sur les 3 aspects du regime Acier a partir du 1.1.86 :

- situation du marche
- politique d'aide
- action structurelle

Les 3 aspects seront integres dans un document unique qui sera soumis a l'approbation de la Commission lors de sa reunion de mardi prochain.

MATERIEL DIFFUSE

IP 313 - Bulletin petrolier

IP 316 - Relations Communaute-St. Marin

IP 318 - Art. 85 (Grundig)

Arret de la Cour : cinemas francais - "Diffusion de films sous forme de support videographique: interdictions nationales"

Amitiés,
Hugo PAEMEN